



COMPTE-RENDU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Lundi 02 novembre 2015, Arras

(La liste des présents est annexée au compte-rendu p 8)

Michel DELEBARRE, Ancien Ministre d'Etat, Président de RAFHAEL ouvre la séance à 10h15 en saluant les représentants du Réseau RAFHAEL présents ce jour. Il salue plus particulièrement **Gaëlle VELAY** qui a succédé cet été à **Dominique MIRADA** à la Direction Régionale de la Caisse des Dépôts.

En préalable, il remercie chaleureusement **Philippe RAPENEAU**, Président de la Communauté Urbaine d'Arras pour la qualité de son accueil sur le magnifique site réhabilité de la Citadelle d'Arras.

Après avoir salué l'ensemble des participants, **Philippe RAPENEAU** remercie RAFHAEL et son Président de lui avoir proposé de tenir, en ce lieu, l'Assemblée Générale statutaire 2015. Il rappelle que la Citadelle d'Arras, construite par Vauban au 17^{ème} siècle, est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2008. Démilitarisée en 2010, la Communauté urbaine d'Arras s'en est vu confier la gestion. Dès lors, la Communauté Urbaine s'est engagée dans un vaste projet de réhabilitation ayant pour ambition de transformer ce site unique en un nouveau quartier de ville. 4 millions d'euros ont ainsi été investis pour remettre à niveau le site et lui permettre d'accueillir aujourd'hui, des entreprises et centres de formation, du loisir, des structures d'accueil pour les aînés, les étudiants et également des logements.

Poursuivant son propos d'accueil, **Philippe RAPENEAU** réaffirme son soutien à la dynamique collective du Réseau RAFHAEL : à l'heure de la métropolisation et de la fusion du Nord-Pas de Calais et de la Picardie, RAFHAEL doit être un lieu permettant aux territoires de se rencontrer, de se connaître et de se reconnaître afin de faciliter l'échange, la concertation voire l'élaboration de positions communes sur les grands dossiers en région tel que celui du Réseau Express Grand Lille ou encore celui de la « 3^{ème} gare TGV ».

Après avoir remercié **Philippe RAPENEAU** pour le soutien que la Communauté Urbaine d'Arras accorde au Réseau, **Michel DELEBARRE** rappelle le déroulement de cette Assemblée Générale en deux temps :

Dans un premier temps : Une présentation et la confirmation des perspectives du Réseau RAFHAEL à la lumière des décisions prises lors du Conseil d'Administration du 27 mars 2015

Dans un deuxième temps : Conformément aux statuts de RAFHAEL, l'examen des questions administratives et financières avec en particulier l'adoption des rapports financiers 2013 et 2014.



Concluant cette introduction, **Michel DELEBARRE** excuse **Alain WACHEUX**, Président de l'Agglomération ARTOIS COMM et Vice-président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais qui a proposé d'intervenir succinctement lors de cette Assemblée afin de faire un point sur les dossiers Transports et plus particulièrement sur le projet de Réseau Express Grand Lille. Il remercie **Jacques GOOLEN**, Conseiller du Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais en charge de ce dossier d'avoir accepté de représenter ce jour **Alain WACHEUX**.

LES PERSPECTIVES DU RESEAU RAFHAEL

A LA LUMIÈRE DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 2015

Michel DELEBARRE indique aux membres présents que l'année 2014 a été une année particulière pour RAFHAEL avec un ralentissement de ses travaux suite aux échéances électorales. Il rappelle la mission confiée en mai 2014 à **Dominique CRESSON**, Délégué Général: « faire le tour des territoires » membres de RAFHAEL afin de recueillir leurs attentes et leurs souhaits.

A la lumière des éléments recueillis à l'occasion de ces entretiens, le Conseil d'Administration s'est réuni le 27 mars dernier à Lesquin et a confirmé un certain nombre d'orientations, tant sur la forme que sur le fond, pour « relancer » les travaux du Réseau.

a) Les constats

Michel DELEBARRE précise que l'existence et l'utilité de RAFHAEL ont été réaffirmées dans un contexte institutionnel nouveau : la mise en place d'une nouvelle Région Nord-Pas de Calais/Picardie d'une part, et, la création de la Métropole Européenne de Lille d'autre part. Dans ce contexte nouveau, RAFHAEL demeure un excellent lieu d'échanges, de discussions et de réflexions sur les grands thèmes d'intérêt commun.

Sur la forme, le Conseil d'Administration a, tout d'abord, confirmé les principes d'organisation et de fonctionnement de RAFHAEL, à savoir :

- une démarche associative et donc volontariste ouverte aux décideurs publics et parapublics avec un financement qui s'appuie uniquement sur les cotisations de ses membres,
- un fonctionnement autour d'une équipe restreinte avec un Délégué Général bénévole et une chargée de mission,
- des travaux qui doivent permettre d'aborder les sujets les plus en amont possible et arrêtés de façon consensuelle par les membres. Ce fût le cas, à l'origine, avec le TGV mais également, plus récemment avec la thématique énergétique ou encore les télévisions locales.
- RAFHAEL ne doit pas se substituer aux instances compétentes sur les territoires : « ne pas faire à la place de ceux qui sont là pour faire ».
- Enfin, des travaux guidés selon le principe qu' « il ne peut y avoir de grande région sans grande métropole, ni de grande métropole sans grande région ».



b) Les perspectives de travail

S'agissant des perspectives de travail, **Michel DELEBARRE** indique que les membres du Conseil d'Administration ont marqué leur volonté de voir poursuivre ces travaux de RAFHAEL en intégrant les éléments suivants :

- les évolutions de la nouvelle donne régionale liées à la création d'une nouvelle région Nord-Pas de Calais / Picardie : RAFHAEL doit s'ouvrir en proposant aux collectivités picardes de nous rejoindre. Pour ce faire, il propose que RAFHAEL prenne, dès 2016, contacts auprès des grandes collectivités picards (grandes villes, agglomération, Conseils Départementaux...).

Sur ce point, **Michel DELEBARRE** propose de rester attentif aux débats qui ne manqueront pas de se tenir sur la nouvelle dénomination de la Région.

- les questions liées à la Métropolisation autour d'une thématique qui pourrait se résumer de la façon suivante : « Quelle rôle pour la Métropole Européenne de Lille dans la nouvelle région ? »
- une préoccupation majeure : les questions des transports et des mobilités. Qu'il s'agisse des problématiques liées à la grande vitesse, au Réseau Express Grand Lille » ou encore au canal Seine Nord-Europe, l'idée dominante est de se « recentrer sur l'essentiel » et sur les missions originelles du Réseau, à savoir celles des transports

- Enfin, la poursuite des travaux qui ont rencontré un réel succès tels que ceux relatifs aux technologies de l'information et de la communication ou encore à la rénovation urbaine et à l'habitat avec le Club Régional des Acteurs de l'Habitat.



Michel DELEBARRE évoque également le souhait d'un certain nombre de membres de réfléchir sur deux nouveaux thèmes à savoir, les politiques d'insertion et l'accès aux soins en matière de santé.

A la lumière de ces décisions prises à l'occasion du Conseil d'Administration du 27 mars dernier, **Michel DELEBARRE** invite les participants à confirmer ou à infléchir ces propositions.

Frédéric LETURQUE souligne, tout d'abord, l'importance pour RAFHAEL de s'ouvrir aux territoires picards afin de continuer à inscrire ses orientations et ses réflexions à l'échelle de la nouvelle Région.

Poursuivant son propos, il indique ensuite que si le Réseau RAFHAEL a pour mission de dialoguer et de faire dialoguer les territoires en région, il doit également être capable de prendre des « positions fermes » sur un certains nombres de sujets en particulier ceux relatifs aux transports. Ainsi, la valeur ajoutée obtenue dans le cadre des travaux communs engagés au sein de RAFHAEL dépassera largement celle qui aurait été obtenue individuellement par chacun de ses membres. Il s'agit donc de se mettre en capacité de formuler des propositions, d'arrêter des positions communes et de les porter, ensemble, à la connaissance des interlocuteurs régionaux, nationaux voire européens.

A titre d'exemple, **Frédéric LETURQUE** évoque le dossier du Canal Seine Nord-Europe qui concerne l'ensemble des territoires du Nord-Pas de Calais et de la Picardie : « *il ne s'agit pas de regarder le canal passé... mais bien de faire en sorte que l'ensemble de nos territoires y soient reliés...* ».

Pour conclure son propos et afin de permettre à RAFHAEL de « monter en puissance », **Frédéric LETURQUE** propose que le Réseau puisse interroger le Département du Pas-de-Calais mais également ceux de Picardie afin de les rallier dans les meilleurs délais à ses travaux.

Damien CASTELAIN confirme l'intérêt de la Métropole Européenne de Lille pour la dynamique et les travaux du Réseau RAFHAEL : la nouvelle organisation territoriale impose à la Métropole Européenne de Lille de renforcer ses relations avec l'ensemble des composante de la nouvelle région Nord-Pas de Calais / Picardie.

Selon lui, l'enjeu essentiel est de réussir à travailler ensemble dans un cadre partenarial et dans une logique de complémentarité. Les acteurs du Nord-Pas de Calais sont capables de se réunir et de porter ensemble de grands projets. A titre d'exemple, il évoque le Label French Tech ou encore l'appel à projets Initiatives d'excellence (IDEX) qui pourrait permettre à la région de figurer en bonne place dans le top 50 des universités de recherche européennes : la force de cette candidature a été, en effet, notre capacité à nous fédérer et à nous retrouver sous une seule et même bannière.

A l'échelle régionale, la Métropole Européenne de Lille veut et doit jouer pleinement son rôle de « locomotive » sur les dossiers d'intérêt commun qu'il s'agisse des transports, de l'habitat ou encore de l'aménagement numérique de nos territoires. En ce sens, la métropolisation ne doit pas être vectrice de fractures spatiales et sociales, elle doit être une force pour tous et au service de tous les territoires en région.

Pour **Frédéric CHEREAU**, l'ouverture de RAFHAEL aux collectivités picardes est indispensable : il est essentiel que les territoires du Nord-Pas de Calais multiplient leurs échanges avec les interlocuteurs picards et ce, jusque dans l'Oise...

Sur le dossier des transports et plus particulièrement sur celui relatif au projet de « Réseau Express Grand Lille », **Frédéric CHEREAU** rappelle que la Ville de Douai et son Agglomération se sont prononcées en faveur de la création d'une nouvelle gare TGV européenne pour le trafic international, localisée entre Rœux et Fampoux.

Cette gare sera interconnectée avec les lignes du REGL et intégrera les dessertes entre Arras, Douai, Cambrai et Lille. Ce nouveau « pôle gare » deviendra un hub multimodal ferroviaire et routier permettant l'arrêt des trains provenant d'Europe du Nord et d'Europe du Sud (Cologne, Amsterdam, Bruxelles, Barcelone, Turin,...).



Frédéric CHEREAU insiste sur l'importance de rester vigilant afin que ce projet n'impacte pas les fréquences des dessertes TGV existantes pour les villes d'Arras, de Douai mais également pour celles de Valenciennes ou encore de Dunkerque. Enfin, il informe les participants de la réflexion menée actuellement sur le Douaisis sur le devenir des gares existantes afin que ces dernières ne deviennent pas, à termes, qu'un simple « relais » du TER.

c) La gouvernance

Conformément aux statuts de RAFHAEL, **Michel DELEBARRE** rappelle que le Bureau a été élu en 2012 pour 2 ans. A la lumière des règles statutaires de RAFHAEL, le Conseil d'Administration, réuni le 27 mars dernier, a proposé la composition d'un nouveau Bureau avec :

- trois vice-présidences accordées aux trois membres fondateurs de RAFHAEL à savoir, la CCI de région Nord de France, le Conseil Régional Nord-Pas de Calais et le Conseil Départemental du Nord
- une Première Vice-présidence accordée au Président de la Métropole Européenne de Lille
- ainsi que sa Présidence.

Par ailleurs, il informe les participants que, suite à la démission de la Ville de Tourcoing, le Conseil d'Administration a suggéré que ce soit, dans la continuité de ce qui a toujours été, un Maire-adjoint qui prenne en charge la Trésorerie de RAFHAEL. Dans un souci d'alternance, le poste de Trésorier a donc été proposé à la Ville de Liévin.

Michel DELEBARRE remercie **Jérôme DARRAS**, Maire-adjoint de la ville de Liévin, présent ce jour, d'avoir accepté d'assurer le mandat de Trésorier du Réseau et présente alors la composition du Bureau renouvelé de RAFHAEL, élu pour deux ans (2014-2016).



Il poursuit son propos en rappelant que, le Conseil d'Administration, quant à lui, a été élu en 2010 pour 4 ans. L'Assemblée Générale doit donc procéder au renouvellement du Conseil d'Administration pour un nouveau mandat de 4 ans (2014-2018). La proposition relative à la composition du Conseil d'Administration est, alors, présentée aux participants.

Michel DELEBARRE invite l'Assemblée Générale à valider l'élection du nouveau Conseil d'Administration.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale valide la désignation du nouveau Conseil d'Administration.
(Annexe 2 – Conseil d'Administration 2014-2016 – p.9).

Michel DELEBARRE remercie les membres qui ont accepté de participer de ces instances.

QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

Conformément aux statuts du Réseau, **Michel DELEBARRE** rappelle qu'il s'agit de :

- adopter le compte-rendu de l'Assemblée générale du 18 novembre 2013
- recueillir les observations sur le rapport d'activités 2014- 2015
- faire le point sur les démissions
- et d'examiner les questions financières

a) Adoption du compte-rendu de l'Assemblée générale du 18 novembre 2013 (cf. dossier préparatoire p.4)

A l'invitation de **Michel DELEBARRE**, **les membres approuvent, à l'unanimité, le compte-rendu de la dernière Assemblée Générale.**

b) Recueil des observations et adoption du rapport d'activités 2014-2015 (cf. dossier préparatoire p.14)

Michel DELEBARRE précise que le rapport d'activités 2014-2015 relate les actions engagées depuis le 18 novembre 2013, date de la dernière Assemblée Générale du Réseau.

A l'invitation de **Michel DELEBARRE**, **le rapport ne soulevant ni question ni observation est adopté à l'unanimité.**

c) Point sur les démissions

Michel DELEBARRE informe les participants de la démission en :

- 2014, de la Ville de Mons en Belgique
- 2015, de l'Agglomération de Cambrai et de la Ville de Tourcoing.

Il propose à l'Assemblée de continuer à informer ces collectivités des travaux du Réseau et émet le souhait de les rallier, à nouveau, à la dynamique collective de RAFHAEL.

d) Dossiers financiers (cf. dossier préparatoire p.24)

En préalable, **Michel DELEBARRE** excuse **Philippe MAILLET**, Expert-comptable de RAFHAEL et remercie **Delphine HENNIARD**, sa collaboratrice, présente ce jour pour la présentation des documents financiers

Avant de lui donner la parole, **Michel DELEBARRE** rappelle que l'Assemblée Générale doit examiner 4 séries de comptes :

- les comptes de l'exercice 2013 puisque la dernière Assemblée Générale s'est tenue le 18 novembre 2013, l'exercice 2013 n'était pas clos...
- le rapport financier de l'exercice 2014
- le rapport d'étape financier de l'exercice 2015
- le prévisionnel 2016
- enfin, le taux de cotisation pour l'année 2016



A la demande de **Michel DELEBARRE**, **Delphine HENNIARD** présente les rapports financiers de RAFHAEL en invitant les membres à parcourir le compte de résultat 2013 (cf. dossier préparatoire p.25) et le détail annexé (cf. dossier préparatoire p.26). Elle indique que le résultat de l'année se traduit par un excédent de 8.021 Euros.

Les produits s'élèvent pour l'année 2013 à 112 360 € se décomposent comme suit : les cotisations pour 91.289 € ; le remboursement frais du CRÉAH Nord-Pas de Calais pour 5.384 € auxquels il convient d'ajouter des produits financiers « Exceptionnels » pour un montant de 15.631 € liés à la vente des valeurs mobilières de placement.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 89.095 € contre 86.275 € en 2012, soit une augmentation de 3 %. Elles se décomposent comme suit (postes importants) :

• Frais de fonctionnement pour	20.233 €
• Frais Action CRÉAH Nord-Pas de Calais	9.184 €
• Frais de déplacements, missions, réceptions	15.374 €
• Cotisations	1.210 €
• Charges de personnel	42.077 €
• Dotations aux amortissements	582 €

Les charges exceptionnelles correspondent à des provisions de cotisations non perçues.

Pour mémoire, le compte de résultat prévisionnel 2013, présenté lors de l'Assemblée Générale de Novembre 2013, avait été estimé bénéficiaire à hauteur de 20.330 €. Ce différentiel s'explique notamment par le risque de non recouvrement des créances sur adhérents.

Delphine HENNIARD invite les participants à parcourir un deuxième document correspondant au patrimoine réel de l'Association, le Bilan au 31/12/2013 (cf. dossier préparatoire p.24) ainsi que ses détails (cf. dossier préparatoire p.28- 29). Elle précise que l'actif immobilisé, composé du site internet et du matériel informatique, représente une valeur nette comptable de 243 €. La trésorerie au 31 Décembre s'élève à 72.129 € contre 60.104 € en 2012. Les fonds propres associatifs s'élèvent à 38.650 € et les dettes d'exploitation au 31 Décembre s'élèvent à 39.789€.

Michel DELEBARRE remercie **Delphine HENNIARD** pour cette présentation et soumet le compte de résultat 2013 au vote des membres du Réseau.

Aucune observation n'étant émise, **les membres approuvent les comptes de l'exercice 2013 à l'unanimité.**

A l'invitation de **Michel DELEBARRE**, **Delphine HENNIARD** poursuit sa présentation en détaillant le compte de résultat 2014 (cf. dossier préparatoire p.31) et le détail annexé (cf. dossier préparatoire p.34).

Au titre de l'année 2014, l'excédent dégagé s'élève à 6.223 € et correspond à la différence entre les produits (87.438 €) et les charges (81.215 €). Les produits de l'association s'élèvent à 87 438 € et se décomposent comme suit :

➤ Cotisations	81.993 €
➤ CRéAH Nord-Pas de Calais	1.284 €
➤ Produits financiers (intérêts livret)	289 €
➤ Régularisations charges antérieures	3.869 €

Les charges d'exploitation de la structure s'élèvent quant à elles à 74.800 € et sont relatives aux :

• Frais de fonctionnement	18.566 €
• Frais de déplacements, missions et réceptions	10.984 €
• Cotisations	1.745 €
• Impôts et taxes	161 €
• Charges de personnel	42.912 €
• Services bancaires	181 €
• Dotations aux amortissements	243 €

Les charges exceptionnelles correspondent à des provisions de cotisations non perçues.

Pour mémoire, le compte de résultat prévisionnel 2014, présenté lors de l'Assemblée Générale de Novembre 2013, avait été estimé bénéficiaire à hauteur de 1.502 €. Ce différentiel s'explique notamment par la mise en « veille » des travaux.

Delphine HENNIARD précise que les fonds associatifs de l'association s'élèvent à 44.874 € après affectation du résultat. La trésorerie existante au 31 Décembre s'élève à 69.223 € et se compose des comptes bancaires (27.083 €), des comptes livret Associatifs (32.653 €) et des valeurs mobilières de placements(9.487 €). Les dettes d'exploitation à la clôture du bilan s'élèvent à 26.235 € et ont été entièrement payées pendant l'année 2015.

Michel DELEBARRE remercie **Delphine HENNIARD** pour cette présentation et soumet le compte de résultat 2014 au vote des membres du Réseau.

Aucune observation n'étant émise, **les membres approuvent les comptes de l'exercice 2014 à l'unanimité.**



Poursuivant son propos, **Delphine HENNIARD** détaille le compte de résultat prévisionnel 2015 ainsi que le compte de résultat prévisionnel 2016 (*cf. dossier préparatoire p.36 à 39*).

Elle précise que le compte de résultat prévisionnel 2015 présente un résultat bénéficiaire à hauteur de 11 494 € à regarder sur un budget total de 87 000 €. Ce résultat positif s'explique notamment par la mise en « veille » des travaux du Réseau.

Enfin, **Delphine HENNIARD** conclut sa présentation en indiquant que le compte de résultat prévisionnel 2016 a été estimé, quant à lui, bénéficiaire à hauteur de 9 909 €.

Michel DELEBARRE remercie **Delphine HENNIARD** pour cette présentation de la situation financière de l'Association

A l'invitation de **Michel DELEBARRE**, **Jérôme DARRAS**, Trésorier, nouvellement élu de RAFHAEL se dit satisfait de la situation comptable du Réseau. La situation financière est « saine », il nous faudra rester vigilant afin de la garder « stable ».

Michel DELEBARRE conclut ce point à l'ordre du jour en invitant l'Assemblée à approuver les prévisionnels 2015 et 2016 et à donner quitus au trésorier.

L'Assemblée approuve à l'unanimité les prévisionnels 2015 et 2016 et donne quitus au Trésorier.

e) Détermination du taux de cotisation 2016

Au regard de la situation comptable de RAFHAEL, qui reste à l'heure actuelle équilibrée, **Michel DELEBARRE** propose de ne pas augmenter les cotisations en 2016. Il rappelle ainsi le taux actuel cotisations annuelles:

- pour les membres fondateurs et Conseils Généraux 7 622€
- pour les Villes 0,02 €/habitant
- pour les Intercommunalités 0,02 €/habitant
- pour la Caisse des Dépôts 7 622 €
- pour les « partenaires » (*Euralille et Lille Grand Palais*) 305 €

L'Assemblée approuve cette proposition à l'unanimité

* * *

Monsieur DELEBARRE clôture l'Assemblée Générale Ordinaire de RAFHAEL à 11h20 en remerciant les participants. Comme convenu à l'ordre du jour, il invite **Jacques GOOLEN**, Conseiller du Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais à faire un point sur l'état d'avancement, suite au débat public, sur le **projet de « Réseau Express Grand Lille »** (*Annexe 3 – Réseau Express Grand Lille – Communication de Jacques GOOLEN p10.*).



Michel DELEBARRE
Ancien Ministre d'Etat - Sénateur
Président du Réseau RAFHAEL



ANNEXE 1

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – Lundi 02 novembre 2015, Arras

LISTE DES PRESENTS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN	BLANCART	Jean-Pierre	Conseiller communautaire
METROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE	BLIN	Grégory	Directeur de Cabinet
VILLE DE DOUAI - AGGLOMERATION DU DOUAISIS	BONY	Nadia	Conseillère Municipale
METROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE	CASTELAIN	Damien	Président
VILLE DE LILLE	CHARLES	Bernard	Maire Adjoint
VILLE DE DOUAI	CHEREAU	Frédéric	Maire
VILLE DE DOUAI	CHŒUR	Fabienne	Maire Adjointe
RAFHAEL	CRESSON	Dominique	Délégué Général
VILLE DE LIEVIN	DARRAS	Jérôme	Maire-adjoint
COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE	DELATTE	Sylvie	Directrice
RAFHAEL	DELEBARRE	Michel	Président
RAFHAEL	DELPIERRE	Coralie	Chargée de mission
CONSEIL REGIONAL NORD PAS DE CALAIS	DESPICHT	Wulfran	Vice-président
VILLE D'ARRAS	FERET	Claude	Adjoint au Maire
CONSEIL REGIONAL NORD PAS DE CALAIS	GOOLEN	Jacques	Conseiller du Président
FC COMPTABILITÉ	HENNIARD	Delphine	Comptable
COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS	LASSON	Cédric	Directeur Développement territorial
VILLE DE VILLENEUVE D'ASCQ	LEBLANC	Stéphanie	Conseillère Municipale
VILLE D'ARRAS	LETURQUE	Frédéric	Maire
CAISSE DES DEPOTS	LOUIS	Brigitte	Directrice Régionale Adjointe
CCI DE REGION NORD DE FRANCE	MAIFFRET	Lionel	Secrétaire Général
COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS	RAPENEAU	Philippe	Président
COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS	ROOSEBEKE	Benoit	Directeur Général des Services
COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS	ROSSIGNOL	Françoise	Vice-présidente Mobilité et transports
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ARTOIS COMM	PECQUEUR	Olivier	Directeur Habitat cohésion social
AGGLOMERATION DE MAUBEUGE VAL DE SAMBRE	POURBAIX	Hervé	Vice-Président
SENAT	VANARDOIS	Benjamin	Attaché Parlementaire
CAISSE DES DEPOTS	VELAY	Gaëlle	Directrice Régionale



ANNEXE 2

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – Lundi 02 novembre 2015, Arras

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014-2018

B
U
R
E
A
U

PRESIDENT

1er VICE-PRESIDENT

VICE-PRESIDENT

VICE-PRESIDENT

VICE-PRESIDENT

VICE-PRESIDENT chargé de la Trésorerie

VICE-PRESIDENT chargé du Secrétariat

ADMINISTRATEUR

ADMINISTRATEUR

ADMINISTRATEUR

ADMINISTRATEUR

ADMINISTRATEUR

ADMINISTRATEUR

ADMINISTRATEUR

ADMINISTRATEUR

ADMINISTRATEUR

ADMINISTRATEUR

ADMINISTRATEUR

Michel DELEBARRE

Damien CASTELAIN

Daniel PERCHERON

Philippe VASSEUR

Jean-René LECERF

Jérôme DARRAS

Philippe RAPENEAU

Gérard CAUDRON

Laurent DEGALLAIX

Frédéric CHEREAU

Martine AUBRY

Stéphanie LEBLANC

Frédéric LETURQUE

Patrick ROUSSIES

Samia GACI

Alain WACHEUX

Benjamin SAINT HUILE

Jean-Paul DECOURCELLES

RAFHAEL

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

CONSEIL REGIONAL NPDC

CCI DE REGION NORD DE FRANCE

CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

LIÉVIN

COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS

VILLE DE VILLENEUVE D'ASCQ

VILLE DE VALENCIENNES

VILLE DE DOUAI

VILLE DE LILLE

VILLENEUVE D'ASCQ

VILLE D'ARRAS

VILLE DE VALENCIENNES

LIEVIN – CA LENS-LIEVIN

AGGLOMERATION ARTOIS COMM

AGGLOMERATION VAL DE SAMBRE

AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN



ANNEXE 3

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – Lundi 02 novembre 2015, Arras

RÉSEAU EXPRESS GRAND LILLE

Communication de Jacques GOOLEN, Conseiller du Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais

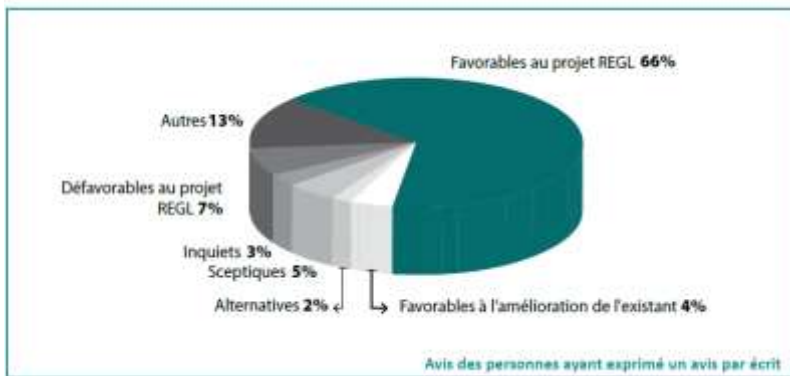
A l'invitation de **Michel DELEBARRE**, **Jacques GOOLEN** rappelle que le Projet de « Réseau Express Grand Lille » est un « projet ancien », porté par **Daniel PERCHERON**, Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais et qui a fortement évolué ces dernières années : il s'agit de mettre en place un réseau de transport ferroviaire express interconnecté au réseau TER existant visant à répondre au désengorgement de l'accès à la métropole lilloise notamment depuis l'ancien Bassin Minier. Le projet repose sur une infrastructure nouvelle de 37 km traversant Lille en souterrain avec création d'une gare souterraine à Lille Flandres et reliant sans correspondance au nord, Armentières, Roubaix, Tourcoing et Courtrai, à Lens, Arras et Douai au sud.



Saisie une première fois en janvier 2014 puis une seconde fois en octobre 2014, la Commission nationale du débat public (CNDP) a décidé en novembre 2014 d'organiser un débat public dont le calendrier a été fixé entre le 2 avril 2015 et le 22 juillet 2015.

Le débat a été dense et a réuni un public varié d'un point de vue social, générationnel et territorial grâce à un important « dispositif terrain » organisé autour de réunions publiques, de « rendez-vous » avec des chefs d'entreprise, commerçants, agriculteurs, ... de débats mobiles le long du tracé du projet, des rencontres auprès des jeunes du territoire (scolaires et étudiants) ou encore de demi-journées d'auditions publiques d'experts... Au total, près de 10 000 personnes ont été impliqués directement dans le processus et plus de 1 200 avis écrit ont été transmis à la Commission.

De ce débat, **Jacques GOOLEN** propose de retenir les éléments suivants :



- 66% des acteurs sont favorables au projet, 7% y sont défavorables, 5% sont sceptiques, 3% sont inquiets et 13% sont « sans avis ».
- Près de 79% des acteurs ont estimé qu'ils ont pu exprimer leur point de vue à l'occasion du débat et,
- Près de 66% se sont dit satisfaits de l'attention et de l'écoute du maître d'ouvrage.

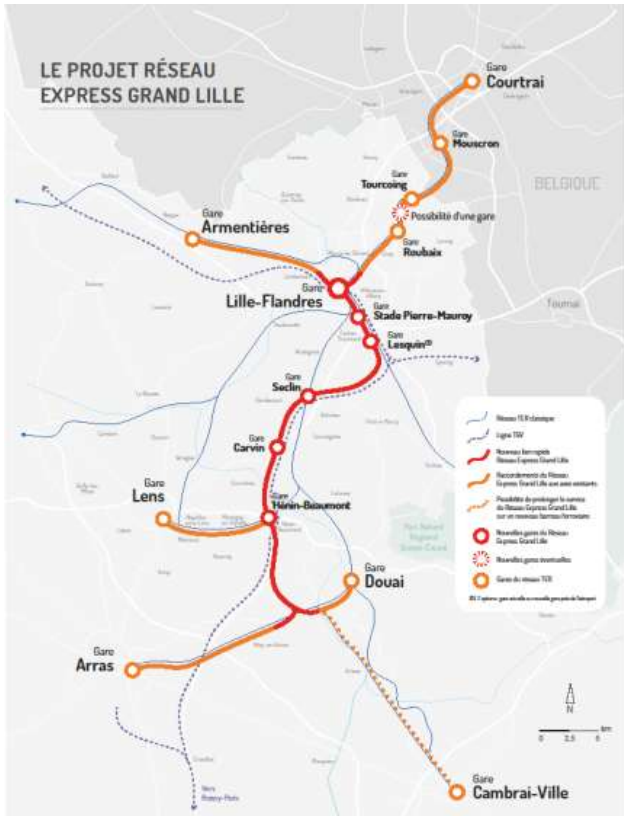
Du débat, **Jacques GOOLEN** propose de retenir les enseignements suivants :

- Un consensus sur la nécessité d'une réduction de la voiture individuelle et du renforcement de la part ferroviaire. Des réponses sur le long terme sont attendues dans le cadre du projet, mais aussi sur le court et moyen terme ;
- La coexistence de 2 besoins légitimes : « Régional » afin de mieux relier les pôles urbains et « Métropolitain » : afin d'assurer une desserte fine de la Métropole et des nouveaux quartiers.
- Bien plus qu'un projet de transport, le REGL doit constituer un projet de territoire et de service dont il convient de tirer parti dans le cadre des stratégies de développement, d'attractivité et d'accès à la formation et à l'emploi.
- Sur l'aménagement du réseau existant : des solutions recherchées dans le cadre des CPER et du Grand Plan de Modernisation du Réseau pour permettre l'adaptation continue de l'offre TER à court et moyen terme ;
- Sur le projet de service : demandes de faire bénéficier les pôles urbains extérieurs au périmètre de l'aire urbaine centrale des effets du Réseau Express Grand Lille, en renforçant l'offre ferroviaire vers les pôles d'Hazebrouck, Tournai et la Picardie.

Le débat public conforte ainsi la Région dans l'opportunité du projet et ses principaux objectifs et montre l'intérêt du public pour les caractéristiques principales du projet.

La Région Nord-Pas de Calais partage le bilan de la CPDP qui a mis également en évidence une forte attention aux impacts environnementaux du projet, l'attachement à la préservation du cadre de vie des riverains, l'attente des territoires en termes de développement économique et d'emploi équilibré, la demande de coordination avec les autres projets des territoires et la nécessité d'une concertation continue.

Sur la base du parti pris d'aménagement retenu et de la décision prise à l'issue du débat public par la Région, les études destinées à préparer l'enquête publique seront lancées et se dérouleront en plusieurs étapes, ponctuées de procédures réglementaires pour les contrôler et veiller à la faisabilité économique du projet. Chaque étape précisera le projet : les enjeux, les fonctionnalités, les impacts, les mesures d'accompagnement,...



Le Conseil Régional Nord-Pas de Calais s'est d'ores et déjà engagé à élaborer une « charte de concertation » avec la mise en place de comités territoriaux regroupant les intercommunalités et de comités thématiques associant représentants de l'État, acteurs de la mobilité, ... Une démarche concertative spécifique aux agriculteurs sera initiée et un certain nombre d'outils d'information (site du projet, relations presse, documents d'information, présence de proximité, ...) seront réalisés.

Jacques GOOLEN attire l'attention des participants sur la création de groupes de travail thématiques sur les nouvelles possibilités de développement de la grande vitesse ferroviaire et les dessertes transfrontalières avec la question sous-jacente de la « 3^{ème} gare TGV ».

Un certain nombre d'études complémentaires devraient également être lancées telles que l'examen approfondi des deux variantes de tracé à Lesquin, par l'aéroport ou par la gare actuelle de Lesquin ou encore l'étude des variantes de tracé desservant plus directement Arras compatibles avec une éventuelle gare grande vitesse.

Retrouvez sur le site Internet de RAFHAEL, www.rafael.org, la présentation PowerPoint de Jacques GOOLEN.

COMPTE-RENDU
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015